

Le désistement assisté : Vecteur d'intégration sociocommunautaire pour les adolescents dont le profil de délinquance est grave ou persistant

Résumé

Intervenir auprès d'adolescents dont le profil de délinquance est qualifié de grave ou persistant (ADGP) est un enjeu de taille pour les acteurs du système de justice pénale. Concilier les objectifs légaux et cliniques des mesures pénales requiert une planification minutieuse, afin de mettre en place des interventions qui permettront, à la fois, d'assurer la surveillance du respect de l'ordonnance et d'offrir des interventions de réadaptation en vue de favoriser la réinsertion sociale des adolescents. La perspective du désistement assisté propose d'envisager autrement la conception et la réponse à la délinquance grave ou persistante à l'adolescence, en misant sur le développement des forces et des potentialités des adolescents et de leur communauté, dans une visée plus globale de (ré)intégration sociale. Cette présentation aborde, dans un premier temps, les résultats d'une étude visant à explorer les éléments favorables, ou qui nuisent, aux processus de désistement du crime d'ADGP en contexte de suivi pénal communautaire. Dans un deuxième temps, des pistes sont proposées en vue d'optimiser les politiques et pratiques d'intervention dans le domaine de la justice pénale pour les adolescents et d'alimenter les recherches futures.



Marie-Pierre Villeneuve

M. Serv. Soc., doctorante
École de travail social et de criminologie
Université Laval

Lundi 25 novembre 2019

12h

Pavillon Michel Sarrazin, **local 2063 (Salle Rodolphe Mathieu)**

3351, boul. des Forges, Trois-Rivières

Conférence gratuite sans inscription